



Municipalité de  
**Pointe-Fortune**

## DEMANDE DE PERMIS

Pour une rénovation ou un agrandissement

MATRICULE : \_\_\_\_\_ REÇUS PAR : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_ COÛT : \_\_\_\_\_ PERMIS # : \_\_\_\_\_

### SECTION 1 : INFORMATION GÉNÉRALE

NOM DU (DES) REQUÉRENT(S) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

ÊTES-VOUS PROPRIÉTAIRE ? :      OUI      NON      SI NON, PROCURATION ? :      OUI      NON

ADRESSE POSTALE : \_\_\_\_\_

N° DE TÉLÉPHONE (MAISON) : \_\_\_\_\_ N° DE TÉLÉPHONE (CELL) : \_\_\_\_\_

N° DE TÉLÉC. : \_\_\_\_\_ COURRIEL : \_\_\_\_\_

### SECTION 2 : IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT

EMPLACEMENT DU PROJET  
(SI AUTRE QUE L'ADRESSE POSTALE) : \_\_\_\_\_

NUMÉRO(S) DE LOT(S) : \_\_\_\_\_

EST-CE UN TERRAIN RIVERAIN D'UN COURS D'EAU OU MILIEU HUMIDE ? :      OUI      NON

### SECTION 3 : DESCRIPTION DU PROJET

DATE DE DÉBUT DES TRAVAUX : \_\_\_\_\_ DATE DE FIN DES TRAVAUX : \_\_\_\_\_

COÛT DES TRAVAUX : \_\_\_\_\_

S'IL Y A LIEU, COMBIEN Y AURA-T-IL DE LOGEMENT(S) ?    1        2        3 et plus, spécifiez :

S'IL Y A LIEU, COMBIEN Y A-T-IL DE CHAMBRES À COUCHER DANS LA MAISON ? \_\_\_\_\_

S'IL Y A LIEU, COMBIEN Y AURA-T-IL DE CHAMBRES À COUCHER DANS LA MAISON ? \_\_\_\_\_

S'IL Y A LIEU, PRÉVOYEZ L'AMÉNAGEMENT D'UN LOGEMENT ACCESSOIRE ?    OUI        NON

**DÉCRIVEZ AVEC PRÉCISION TOUS LES TRAVAUX QUI SERONT EXÉCUTÉS :**

## La demande doit être accompagnée des documents et renseignements suivants :

Liste de vérification - assurez-vous que chacun des documents suivants accompagne votre demande (cochez) :

Une preuve que le terrain sur lequel doit être exécuté les travaux est la propriété du demandeur, si le demandeur a acquis ce terrain dans un délai inférieur à un (1) an ;

Un plan de localisation avec les dimensions au sol de chaque bâtiment(s) existant(s) et projetés sur le même emplacement (garage, remise, installation septique, puits, etc)

Une procuration signée du propriétaire permettant au demandeur de faire une demande de permis en son nom;

Formulaire de demande dûment rempli ;

Trois (3) exemplaires des plans de construction (majeur) À L'ÉCHELLE minimale de 1 : 50 et des devis des travaux à exécuter incluant :

- Le plan de chacun des niveaux ;
- Les quatre élévations avec le niveau EXACT du sol fini (nord-sud-est-ouest) ;
- Une coupe type des murs montrant les matériaux utilisés ;
- Pour chacune des pièces indiquer l'usage prévu.

Un certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre dans les six (6) mois de la mise en place des fondations de tout bâtiment principal ou de tout agrandissement de celui-ci, vous devez fournir à la Municipalité un dépôt de 800\$ qui pourra servir à la confection des documents exigés, advenant que ceux-ci ne soient pas fournis dans les délais prescrits.

## DÉCLARATION DU REQUÉRENT

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts et que si le certificat m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux et à tout autre loi, règlement ou code s'y rapportant, au Québec et/ou au Canada. Aucune mention dans la présente demande de permis ne peut avoir pour effet de soustraire toute personne à l'application d'une loi, d'un règlement ou d'un code du gouvernement du Québec et/ou du Canada. La municipalité peut également effectuer des vérifications et des inspections étant établi que la municipalité ne s'engage aucunement à effectuer quelque vérification ou inspection que ce soit, cette responsabilité incombant au(x) propriétaire(s) ou à toute personne qu'il peut spécifiquement ou généralement mandater à cet effet. La délivrance d'un permis ou certificat, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie de qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois, les règlements et les codes applicables à ces travaux. Les dispositions du présent permis doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

SIGNÉ À : \_\_\_\_\_ CE \_\_\_\_\_

PAR : \_\_\_\_\_

OFFICIER AUTORISÉ : \_\_\_\_\_ DATE \_\_\_\_\_ ACCEPTÉ REFUSÉ

### UN PERMIS DEVIENT INVALIDE SI :

La construction ne débute pas dans les 180 jours de la date d'émission;

Les travaux sont discontinués pendant une période de six (6) mois consécutifs;

Les travaux sont faits à l'encontre du présent règlement et des autres règlements de la Municipalité;

Les travaux de finition extérieur du bâtiment principal ne sont pas terminés dans les 270 jours de la date d'émission du permis.